

Nombre de membres afférents au Conseil : 10
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents à la séance : 10
Date de la convocation : 17 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit et le 28 juillet, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Mesdames Armelle CHAPUIS-TILMAND, Karine RATTEZ et Sandrine DUTARTRE, Messieurs, Bernard MOINE, Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, Cédric CREMONA, et Christophe POINT, Mr Thibaut GUILLEMAUD.

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Le procès-verbal de la réunion du 02 juin 2018 est lu et adopté à l'unanimité.

MAPA : travaux rénovation thermique de la salle des fêtes :

Mme RATTEZ Karine explique que trois entreprises ont été consultées pour chaque lot. Elle présente le rapport d'analyse des offres et les entreprises retenues pour effectuer les travaux :

- Lot 1 Maçonnerie : Ets PENOT : 6 649,25 € avec l'option
- Lot 2 Isolation thermique extérieure : Ets SMJM : 25 761,33 € avec l'option
- Lot 3 Menuiserie aluminium : Ets LETOURNEAU : 27 136,00 €
- Lot 4 Enduit de façade : Ets NOVA DECO : 8 792,00 €
- Lot 5 Menuiserie bois : Ets BARRAUD : 2 131,00 €
- Lot 6 Electricité : Ets CORDIER : 2 575,05 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le choix de la commission.

2 organismes bancaires seront contactés pour l'obtention d'un prêt afin de financer ce projet.

La réunion préparatoire au chantier aura lieu mardi 31 juillet et les travaux débiteront fin septembre.

Présentation des cartographies proposées par la commission PLUI :

M. le Maire présente les différentes cartes établies par M. RENARD après les réunions de la commission PLUI afin qu'elles soient validées par le Conseil Municipal pour être, ensuite, transmises à la Communauté de Communes et au bureau d'étude.

Fusion des périmètres natura 2000 :

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable au projet de fusion des sites n°FR2601016 "Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois" avec trois entités du site n°FR2600975 " Cavités à Chauve-souris de Bourgogne".

Questions diverses :

- ✓ Sagy le Bas : problème d'inondation lors des gros orages. Rendez-vous sera pris avec une entreprise pour trouver une solution à ce problème.
- ✓ Cimetière : une solution devra être trouvée pour pallier à l'interdiction des désherbants dans les cimetières. Mme DUTARTRE propose de réfléchir à ce problème avec le cantonnier. Le mur du cimetière sera végétalisé afin d'améliorer son aspect extérieur.
- ✓ Les panneaux de limitation du passage des poids lourds à Sagy, rue des Moines, seront posés prochainement.
- ✓ Remise en service de la cloche de l'église : le Conseil Municipal propose de recontacter l'entreprise qui a remis en état la cloche début d'année 2019.
- ✓ La réfection de la route de Fragnes sera programmée sur la voirie 2019. Des panneaux entrées du hameau seront également prévus.
- ✓ L'électricité a été installée dans le local "four à pain"
- ✓ Aire de jeux : l'entretien est assurée par la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois (changement des filets)



Le 1er Adjoint,
Bernard MOINE